

**Monsieur FORGEOT D'ARC**  
**Directeur**  
**SNCF Normandie Voyageurs**  
**Rue de l'Avalasse**  
**76000 ROUEN**

**Le Havre, le 21 octobre 2021**

**Objet : Présence professionnelle à bord des trains express régionaux**

Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons par la présente relayer auprès de vous la forte et légitime inquiétude exprimée par les élus locaux et par les usagers du rail, face au projet d'accompagnement non systématique sur les trains express régionaux ; projet présenté aux élus du personnel de la SNCF de Normandie dans le cadre du prochain projet de service annuel au titre de l'année 2022.

Les alertes que nous collectons au sujet de ce projet ne sont pas théoriques, puisqu'elles nous sont déjà rapportées face à l'absence de personnels professionnels de la SNCF en dehors du conducteur, dans certains trains sillonnant notre Département sur des lignes dites secondaires.

Le simple fait de savoir pour les usagers que seul le conducteur est présent à bord est facteur d'anxiété et d'insécurité. Sans compter qu'ils ne bénéficient plus d'interlocuteur en mesure de les renseigner, de les orienter ou de répondre à des soucis créés par des comportements inciviles émanant de certains autres passagers.

Nous ne doutons pas que si une étude a été conduite auprès des usagers de trains dépourvus de contrôleurs, ces éléments vous ont déjà été remontés.

Dans ces conditions vouloir généraliser ce système déshumanisé aux trains des lignes fortement fréquentées est incompréhensible.

../..

Au-delà de ces éléments, nous ne parvenons pas à comprendre non plus comment, en cas d'accident ou de déclenchement du signal d'alarme, la situation de crise pourrait être gérée par le seul conducteur ?

Enfin, s'agissant des titres de transport, nous savons bien, et la Défenseure des droits s'en est émue récemment, que les dispositifs de délivrance en gare ou via Internet ne couvrent pas les besoins, et que les contrôleurs demeurent des interlocuteurs utiles et attendus à bord des trains pour s'assurer que l'usager dispose du bon titre de transport.

Pour toutes ces raisons, nous ne doutons pas du retrait de ce projet par la SNCF afin de maintenir un accompagnement humain indispensable auprès de ses usagers dans tous les trains circulant sur notre département et notre région.

Dans cette attente et en vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos sincères salutations.

**Alban BRUNEAU**

*Conseiller départemental  
Maire de Gonfreville l'Orcher*

**Sophie HERVE**

*Conseillère départementale  
Conseillère municipale du Havre*

**Christine MOREL**

*Conseillère départementale  
Maire d'Harfleur*